

ARISAL

Association inscrite au Registre des Association
du Tribunal d'Instance de Strasbourg
sous volume LXXIV, folio n° 11, dossier n° 11/1996.

PROCES VERBAL **ASSEMBLEE GENERALE** **du vendredi 11 mars 2011** **Chambre de Commerce et d'Industrie de Colmar et de Centre Alsace**

L'an deux mille onze, le vendredi 11 mars à dix sept heures, les Membres de l'ARISAL se sont réunis en Assemblée Générale dans la salle du Conseil de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Colmar et de Centre Alsace, sur convocation du Président.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Serge RULEWSKI en sa qualité de Président.

Le Président déclare ouverte l'Assemblée Générale de l'ARISAL appelée à statuer sur l'exercice 2010.

Il est procédé à la signature de la liste d'émargement et des délégations de pouvoir, sachant qu'un Membre individuel participant ne peut être porteur de plus de deux pouvoirs.

Les Membres sociétaires représentant les Groupements ayant cotisé (2,5 € par Membre non adhérent individuel) disposent d'un nombre de voix proportionnel au rapport entre le montant total de la cotisation versée par le Groupement et celui de la cotisation individuelle (45 Euros en 2010), le coefficient de proportionnalité est actuellement fixé à 1.

25 Membres individuels dont 6 Représentants Groupement, J. BILDSTEIN (INTERMINES), J.J. LUTTRINGER (ICAM), AIESME, Jacques SERVE (ECAM), P. JEANNOT (Centrale PARIS), T. MARIER (ENIM), E. OSTERTAG (SUPELEC) sont porteurs de 46 pouvoirs attribués (sur les 55 pouvoirs reçus) sont présents.

L'ordre du jour de l'Assemblée est le suivant :

1. Accueil des participants
2. Approbation du Procès Verbal de l'Assemblée Générale du 26 mars 2010
3. Rapport moral pour l'exercice 2010
4. Rapport financier
5. Rapport des Réviseurs aux Comptes
6. Budget prévisionnel 2011
7. Programme d'activité 2011
8. Cotisations 2012
9. Elections au Conseil d'Administration
10. Désignation des Réviseurs aux Comptes
11. Divers

1. Accueil des participants

- Le Président adresse de vifs remerciements à Marcel GROELLY, Vice-Président d'Honneur, pour avoir, par son entremise, obtenu la mise à disposition pour l'ARISAL de cette magnifique et imposante salle du Conseil de la CCI de Colmar et Centre Alsace.
- Il souhaite la bienvenue aux participants et décide d'aborder sans attendre l'ordre du jour.

- J.J. LUTTRINGER participe aux réflexions sur l'IMMATERIEL dans l'Entreprise au travers du Club de l'Immatériel de la CCI de MULHOUSE.
 - P. SIRE et T. MARIER ont participé au Congrès des URIS à ANNECY du 14 au 17 octobre 2010.
 - L'ARISAL était présente au Forum Alsace Tech entreprises à STRASBOURG le 17 novembre 2010.
- Le site Internet de l'ARISAL :
 - Le Président insiste pour que tous nous ayons le réflexe de l'utiliser.
- Le Gala :
 - Cette manifestation importante, connue des autorités mérite d'être préparée très longtemps à l'avance en liaison avec les Groupements pour des raisons de calendrier et d'effectif de participants.
- Le Point ARISAL :
 - Chercher le moindre coût.
 - Maintenir la participation des VDI et les résumés en Allemand.
 - 2 numéros en juin et décembre 2010 ont été publiés.
- Sensibilisation des Jeunes :
 - Poursuite de l'action de sensibilisation des jeunes au métier d'Ingénieur et de Chercheur.
 - Applaudissements pour l'action d'Eric OSTERTAG et de son équipe.
- Annuaire :
 - La parution d'un nouvel annuaire est un problème qui demeure.

Le Président soumet le Rapport Moral 2010 à l'approbation de l'Assemblée.

Accord unanime des Membres présents et représentés.

4. Rapport financier exercice 2010

- R. HUBER, Trésorier, commente le tableau distribué concernant l'exercice 2010 (voir annexe).

Le Président remercie le Trésorier pour le travail accompli et propose à l'Assemblée d'approuver le Rapport Financier 2010.

Le Rapport Financier est approuvé l'unanimité des Membres présents et représentés.

5. Rapport des Réviseurs aux Comptes

- Jean-Pierre FREUND propose à l'Assemblée l'approbation des comptes de l'exercice mais souligne l'existence de dérives à redresser concernant les dépenses notamment frais de déplacement, coût de la publication du Point,...

6. Budget prévisionnel 2011

- René HUBER propose un budget équilibré mais dont l'équilibre exige la réduction des dépenses et des efforts pour enrayer la baisse des recettes.

- J.M. OHLMANN exprime son désaccord sur le système actuel de nos cotisations estimant aberrant l'écart entre 2,5 € par Membre de Groupement et 45 € de cotisation individuelle, estimant que notre action vis-à-vis des Groupements doit être menée autrement.
- E. OSTERTAG déclare incompréhensible la décision de supprimer le solde créditeur du budget PMIS. Le Président indique que tous les soldes créditeurs sont rassemblés dans le bilan de l'exercice.
- R. HUBER souligne la nécessité de conserver intact le Fonds Associatif venant de l'ARIAL et qui représente environ deux années de dépenses.
- W. KRESSER estime qu'il faudrait créer un Comité financier qui serait chargé de chercher des sponsors.
- Le Président indique qu'il ne se sent pas le droit de prélever sur le Fonds Associatif.
- E. OSTERTAG s'interroge sur le bien fondé pour l'ARISAL de l'importante cotisation versée à Alsace Tech tout en reconnaissant que la mise à disposition gracieuse d'un stand au Forum compensait cette augmentation.

Le Budget Prévisionnel 2011 mis aux voix est adopté par 65 votes « pour » et 6 abstentions.

Le Président interrompt quelques instants la séance pour saluer Madame Christiane ROTH, Présidente de la CCI de Colmar Centre Alsace accompagnée de Monsieur Olivier ZIRNHELD, Directeur, et les remercier vivement pour leur accueil et se réjouir de leur accord pour avoir désigné l'ARISAL comme Conseiller de la CCI.

7. Programme d'activité 2011

- L'activité phare demeure la Promotion des Métiers d'Ingénieur et de Scientifique. E. OSTERTAG et P. JEANNOT, compte tenu de ce que la première intervention est la plus dure à obtenir, demandent qu'une lettre aux Proviseurs de Lycées et aux Principaux de Collèges soit envoyée via le Rectorat.
- Par ailleurs, toutes nos actions habituelles doivent être menées dans un souci d'autofinancement (Le Point sous forme électronique, recherche de financement pour un nouvel Annuaire strictement utilitaire, etc.).

8. Cotisations 2012

- Compte tenu des remarques des Commissaires aux Comptes, le Président propose de présenter à l'approbation du prochain Conseil les dispositions suivantes :
 - Cotisations 2012 :
 - Junior : 10 €
 - Jeune Membre (pendant 5 ans après la sortie de l'Ecole) : 27,50 €
 - Membre individuel : 55 €
 - Groupements : 2,5 € par Membre non adhérent individuel
 - Frais de déplacement - limites de prise en charge :
 - Petit déjeuner : 10 €
 - Repas : 18 €
 - Nuit d'hôtel : 87 €
 - Train 2^{ème} classe
 - Voiture, barème fiscal limité à 0,32 €/km
- M. GROELLY estime que notre système cotisation individuelle, cotisation Groupement est inadapté.
- T. GERARD estime que si l'on veut recruter des adhérents il faut aller dans les entreprises pour contacter les Ingénieurs et ne pas toucher aux cotisations.

Mise aux voix, la proposition à faire au Conseil est adoptée par 65 votes « pour », 1 abstention, 5 votes « contre ».

9. Elections au Conseil d'Administration

- Les Administrateurs sortants, à l'exception de F. GASSER qui ne souhaite pas se représenter, et de Michel GROSMANN qui n'a pas répondu à la proposition de renouvellement, se représentent.
- Par ailleurs, postulent au poste d'Administrateur :
 - Florence MARIMBERT (Consultante-Formatrice – Responsable Pôle Franco-Allemand CRIT Conseil & Recrutement)
 - Philippe JEANNOT (Ecole Centrale de PARIS – Directeur Expense Reduction Analysts)

Le Président met aux voix les modifications indiquées de la composition du Conseil d'Administration.

Accord unanime des Membres présents et représentés.

Le Président adresse alors à Françoise GASSER les propos suivants :

« Chère Françoise,

Je voulais profiter de l'AG pour faire le panégyrique de l'une de nos plus charmantes et dévouées administratrices.

Malgré ton absence, je te promets de le faire avec sincérité pour le travail accompli et regret de te voir quitter le CA.

Je comprends par ailleurs tes motivations personnelles.

J'espère que tu trouveras le moyen de nous faire profiter de tes pertinentes remarques et suggestions afin de nous permettre de poursuivre les missions que tu as remplies au service de l'ARISAL et de ses membres.

Tout au long de ces années, nous avons pu apprécier ton engagement pour le bien de notre Association.

Tes idées et ta motivation alliées à un positivisme communicatif ont fait avancer les réflexions et les suggestions que l'ARISAL se doit de faire au sein de la société des ingénieurs et scientifiques de France.

Au nom de tous, je te remercie pour le temps et l'énergie que tu as consacrés à l'ARISAL.

Amicales pensées arisaliennes ».

Applaudissements nourris de l'Assemblée.

10. Désignation des Réviseurs aux Comptes

- Maurice FRACASSI et Jean-Pierre FEUND qui acceptent sont, à l'unanimité des Membres présents et représentés, reconduits dans leur fonction.

11. Divers

- Un repas convivial servi au Restaurant de l'Hôtel BRISTOL a réuni rapidement mais dans la bonne humeur la plupart des participants.

Serge RULEWSKI
Président

René GUERRIER
Secrétaire Général et Secrétaire de Séance